

VILLE DE SAINT-JÉRÔME

AVIS PUBLIC

Annulation et report de

l'assemblée publique de consultation

District # 5

Projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro PPCMOI-2020-00006

Visé à permettre un projet de développement résidentiel composé de quatre (4) triplex jumelés et deux (2) triplex isolés, suite à la démolition du bâtiment existant, sur le lot 2 663 655 du cadastre du Québec, situé au 1001, rue Saint-Georges

Aux personnes intéressées par un projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) en vertu du règlement 0319-000.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 17 mars 2020, le conseil a adopté le projet de résolution numéro **PPCMOI-2020-00006**, concernant un projet de développement résidentiel composé de quatre triplex jumelés et deux triplex isolés sur le lot 2 663 655 du cadastre du Québec et dont le règlement de zonage et de lotissement actuels empêchaient sa réalisation, en ce qui concerne l'usage projeté, la superficie des espaces de rangement extérieur ainsi que la superficie et dimension des lots projetés..
2. Qu'une assemblée publique de consultation **devait avoir lieu le 7 avril 2020, à 19 h**, au 10, rue Saint-Joseph, bureau 101, Saint-Jérôme (salles 1 et 2), au cours de laquelle, la personne qui préside l'assemblée devait expliquer le projet de résolution et entendre les personnes et organismes qui désiraient s'exprimer.
3. **Étant donné les mesures exceptionnelles liées à la COVID-19, notez que l'assemblée publique de consultation est par les présentes annulée et reportée à une date ultérieure. Un avis public sera publié à cet effet.**

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 19 mars 2020.

Le greffier adjoint de la Ville,

SIMON VINCENT, avocat